



BP JEPS Sports Collectifs

mention : handball, rugby, football, ou basketball



A.F.M.S.

Formation aux Métiers du Sport

Lors de cette formation de 22 mois, vous concilierez cours théoriques et pratiques au sein d'une structure d'accueil. Vous obtiendrez ainsi un diplôme de niveau IV (équivalent au baccalauréat) reconnu par l'Etat. Le BP JEPS Sports Collectifs permet à son titulaire d'accueillir différents publics, d'encadrer et d'animer des séances d'initiation et de découverte dans le champs des 7 sports collectifs. Enfin, il autorise également d'entraîner à un premier niveau de compétition dans la mention choisie.

« Devenez éducateur sportif !

Nous vous accompagnons dans la réalisation de votre projet professionnel. »

Conditions d'accès :

- Etre âgé (e) de 17 à 26 ans
- Avoir une structure professionnelle (contrat d'apprentissage uniquement)
- Etre titulaire du PSC1
- Etre déclaré(e) admissible à la formation lors des Tests d'Exigences Préalables

Tests d'Exigences Préalables

- Parcours d'habilités motrices
- Opposition dans la mention choisie
- Opposition dans un sport collectif imposé

Durée de la formation

- 1200h de formation sur 22 mois
- Semaine de 35h

Septembre 2014
Début de la formation



Août 2014
Test d'Exigences Préalables



Juillet 2014
Entretien de motivation & réunion d'information collective

De janvier à mai 2014 : Retirer le dossier d'inscription



Juin 2014
Retourner le dossier d'inscription

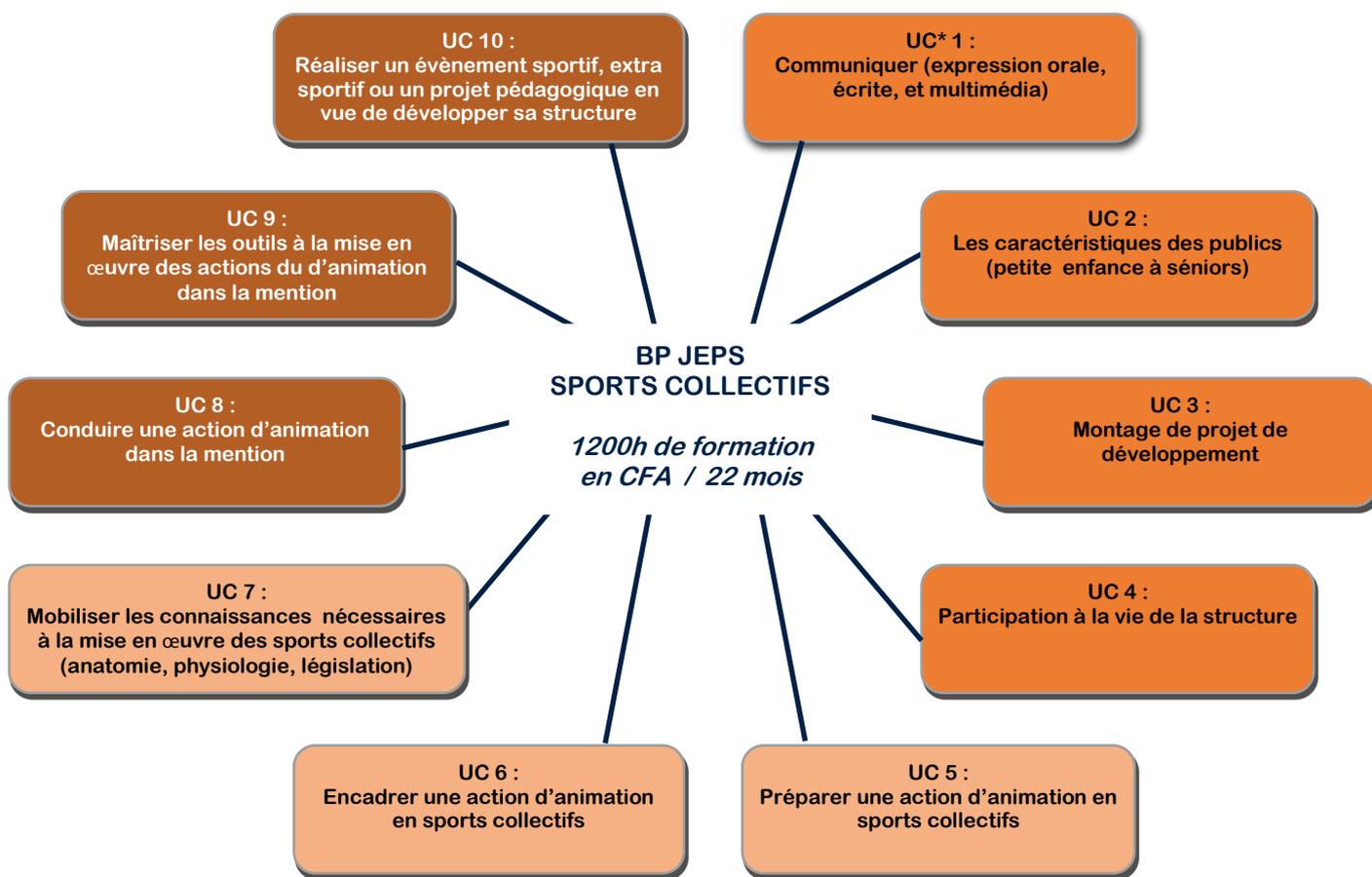


AFMS L'ETRAT
UFA du CFA Sport et Animation Rhône-Alpes
Complexe des Ollières - 11 rue de Verdun BP 129 - 42580 L'ETRAT
04.77.91.17.05
afmsser42@yahoo.fr / www.afmsser-loire.fr



BP JEPS Sports Collectifs

mention : handball, rugby, football, ou basketball



Lieu d'alternance :

Clubs de sport, associations sportives, OMS, mairies, ...

Financement de la formation :

Coût de la formation pris en charge par la Région Rhône-Alpes dans le cadre du contrat d'apprentissage

Rythme d'alternance :

MARDI, JEUDI, VENDREDI à l'AFMS l'Etrat de 8h30 à 16h30 (excepté pendant les vacances scolaires)*

() en vue de la réforme du rythme scolaire, des modifications pourront être apportées*

Le temps restant : mise à disposition de la structure professionnelle

() Les UC sont des unités capitalisables qui constituent le BP JEPS. La validation de celui-ci nécessite l'obtention de toutes les UC. Une seconde session est proposée en cas d'échec lors du premier passage de l'UC.*

Rhône-Alpes Région



Sport et Animation Rhône-Alpes



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHÉSION
SOCIALE
DE LA LOIRE

FÉDÉRATION NATIONALE DES CFA
Sport Animation Tourisme